

**Royaume du Maroc**  
**Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération**



**Visite de Travail de Monsieur le Ministre à Bruxelles**

**5-7 mars 2013**

---

## SOMMAIRE

- ❖ **Eléments de langage sur les Relations Bilatérales Maroc – UE**
- ❖ **Talking Points sur les Questions Politiques d'intérêts communs**
- ❖ **Talking Points spécifiques au Parlement Européen**
- ❖ **Eléments de Presse**

---

**ELEMENTS DE LANGAGE  
SUR LES RELATIONES BILATERALES MAROC – UE**

---

## ELEMENTS DE LANGAGE SUR LES RELATIONS BILATERALES MAROC – UE

### I. EVOLUTION DES RELATIONS BILATERALES

#### A. Le Maroc & la PEV révisée

- Saluer la Politique européenne de voisinage révisée, et préciser que le Maroc adhère à sa philosophie et soutient ses fondamentaux.
- Féliciter l'engagement de l'UE vis-à-vis de ses partenaires du Sud de la Méditerranée et les mesures et mécanismes adoptés en faveur de cette région. Le soutien de l'UE doit tenir compte des spécificités de chacun des pays, eu égard aux principes européens du « plus pour plus » et de la différenciation.
- Rappeler que si le Partenariat Maroc–UE est considéré aujourd'hui comme étant le plus avancé dans le cadre de la Politique européenne de voisinage c'est grâce à l'engagement volontaire et continu du Maroc, conjugué à ses réformes endogènes majeures.
- Noter que la dynamique des réformes au Maroc, en font un partenaire crédible de l'UE et un acteur incontournable pour la réalisation de la paix et la stabilité dans l'Espace Euro-Méditerranéen.

#### B. Dynamique globale des relations bilatérales

- Indiquer que la volonté de rapprochement avec l'UE procède d'un choix stratégique voulu par S.M le Roi Mohammed VI, comme en témoigne l'appel royal pour l'établissement du statut avancé et la récente rencontre de Sa Majesté avec M. Barroso.
- Se féliciter de la qualité du dialogue politique (multiplication des visites de haut niveau de Barroso, Catherine Ashton, Fule) et du niveau de la coopération entre les deux parties qui ont été consolidés par l'adoption du document conjoint sur le statut avancé qui a ouvert des perspectives réelles de coopération dans tous les domaines politique, économique, social, culturel et humain.
- 
- Rappeler que le rapprochement entre le Maroc et l'Union européenne se justifie par la présence de liens forts et par la nécessité d'œuvrer de concert en vue de relever les défis communs de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité partagée.
- Souligner que ces relations seront appelées à se développer davantage avec la réalisation du nouveau Plan d'action pour la mise en œuvre du Statut avancé, entré en vigueur de manière provisoire, le 1er janvier 2013, qui constitue un levier de réformes ambitieux. Souligner que l'accompagnement technique et financier de l'UE reste un élément essentiel pour la concrétisation des objectifs de ce Plan.
- Préciser que le document s'articule autour de deux grands axes à savoir un « Espace de valeurs partagées » et un « Espace Economique Commun ».

### II. QUESTIONS A L'AGENDA MAROC – UE

#### A. Dialogue Politique

- Mettre en exergue la nécessité d'une coopération renforcée avec l'UE sur des questions d'intérêt commun (terrorisme, réseaux de trafics tout genre,...), compte tenu du contexte politique et sécuritaire aux niveaux régional.

- 
- Réitérer la disposition du Maroc à collaborer étroitement avec l'UE pour relever les défis communs de la région, notamment l'accompagnement des processus de transitions politiques dans les pays de la région, la lutte contre les menaces sécuritaires dans la région Sahélo-Saharienne et l'appui des pays du Sahel aux niveaux économique, politique et militaire.
  - Exprimer la disposition de notre pays, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de Sécurité, à renforcer davantage sur les actions déjà entreprises (DPR, DSI, Conseil de Droit de l'Homme).
  - Inviter la Commission européenne à défendre les accords conclus, notamment au niveau du Parlement européen (Accord de Pêche).

## **B. Négociations en cours**

- **L'Accord portant sur la participation du Maroc aux opérations de gestion de crises de l'UE et l'Accord sur la sécurité des informations classifiées** : qui permettent de renforcer la coopération maroco-européenne dans le domaine de la gestion des crises. (participation à l'opération Althea).
- **Le Partenariat « Migration, Mobilité et Sécurité »** : constitue un cadre global de coopération mutuellement bénéfique dans tous les volets de la migration (migration légale, développement, migration illégale et asile). Souligner l'importance de la préservation des acquis des marocains résidant en Europe, la facilitation de la mobilité et les mesures d'accompagnement pour la mise en œuvre de ce Partenariat.
- **L'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi** : Des négociations formelles seront lancées prochainement sur cet Accord qui ouvrira la voie à l'établissement de l'Espace Economique Commun. Souligner l'importance de prendre en considération les attentes du Maroc (levée des obstacles non tarifaires à l'accès des produits marocains au marché européen).
- **L'Accord sur la libéralisation du Commerce des services et le droit d'établissement** : Les négociations entre les deux parties se poursuivent depuis juin 2011 et connaissent quelques difficultés concernant, notamment la reconnaissance des diplômes et qualifications et la mobilité des marocains. Souligner l'importance de prendre en considération les intérêts du Maroc dans le cadre de cet Accord.
- **L'Accord sur la protection des indications géographiques** : les deux parties ont lancé les négociations sur ledit accord prévu dans le cadre de l'Accord de libéralisation du Commerce des produits agricoles, produits agricoles transformés et produits de la pêche.
- **Le Protocole de Pêche** : Les négociations se poursuivent entre les deux parties sur les aspects techniques, financiers et politiques. Insister sur la nécessité de tenir compte des intérêts du Maroc, notamment le respect de l'intégrité territoriale du Royaume, le rejet de toute conditionnalité liée à la question des droits de l'homme et la mobilisation d'une enveloppe financière satisfaisante pour l'accès à la ressource et l'appui sectoriel.
- **Le rapprochement législatif et réglementaire du Maroc à l'UE** : Indiquer que le Maroc adoptera un programme national de convergence réglementaire avec l'UE qui sera coordonné par le SGG, en vue du rapprochement avec l'acquis communautaire.

- 
- **La participation du Maroc aux agences et programmes de l'UE :** Des discussions sont en cours pour l'identification des agences et programmes de l'UE auxquels le Maroc pourrait participer. Souligner l'importance de l'appui financier de l'UE pour faciliter une participation marocaine.

### **C. Coopération Financière**

- Rappeler le niveau de financement par le budget de l'UE pour le nouvel Instrument Européen de Voisinage (IEV) devrait refléter adéquatement les ambitions de la politique européenne de voisinage révisée.
- Le Maroc a atteint une capacité d'absorption, à la fois financière et institutionnelle, largement supérieure aux autres Etats de voisinage. Une prise en considération des avancées de chaque pays pour la répartition des ressources financières entre les pays du voisinage est une priorité.
- Le Maroc réitère son attachement au maintien de la clé de répartition de 1/3 - 2/3 entre les pays de l'Est et les pays du Sud du voisinage, de même qu'il souscrit à la logique du « more for more ».
- Le Maroc réitère sa proposition d'entamer des discussions, en 2013, sur la possibilité de bénéficier des Fonds de Cohésion et des Fonds structurels, à l'instar de la logique retenue pour les pays candidats à l'adhésion.

### **III. QUEL NOUVEAU CAP STRATEGIQUE ?**

- Rappeler que le rapprochement accrue entre le Maroc et l'UE implique nécessairement un engagement fort et continu de l'UE envers le Maroc en donnant plus de visibilité à leur Partenariat stratégique aux niveaux :
  - **Politique** à travers la poursuite de la réflexion commune en vue de définir une nouvelle étape contractuelle. Rappeler que le Maroc a fait part à l'UE de sa vision sur l'établissement d'un « Partenariat privilégié » basé sur les quatre Espaces de coopération (Espace Economique Commun, un Espace de valeurs partagées, un Espace de Sécurité Commune et un Espace de connaissance partagée).
  - **Financier** à travers le renforcement de l'appui financier de lieu par la période au 2014-2020 afin d'accompagner la dynamique des reformes au Maroc.

### **IV. L' UE ET SON ENVIRONNEMENT REGIONAL**

- Saluer la récente Communication sur le **Maghreb** qui traduit son intérêt pour le renforcement de l'intégration maghrébine. Rappeler, l'attachement du Maroc à un Maghreb politiquement stable et économiquement prospère qui sera bénéfique aussi bien pour les pays du Maghreb que pour l'UE.
- Souligner l'importance d'une mise en œuvre rapide des recommandations formulées par l'UE dans sa Communication sur le Maghreb.
- Souligner que l'ouverture des frontières entre le Maroc et l'Algérie, contribuera au renforcement des complémentarités maghrébines, notamment au niveau commercial et des échanges humains.
- Rappeler la position du Maroc concernant la Question du Sahara marocain et son lien avec l'intégration maghrébine et la sécurité régionale.

---

**TALKING POINTS SUR  
LES QUESTIONS POLITIQUES D'INTERETS COMMUNS**

---

## TALKING POINTS SUR LES QUESTIONS POLITIQUES D'INTERETS COMMUNS

### I. MOROCCO- EU RELATIONS

- Morocco remains committed to the continuous and permanent reinforcement of its multidimensional partnership with the European Union, based on shared values, mutual respect, and common interests.
- Being the most advanced country in the European Neighborhood Policy framework, Morocco sees the profound political and economic mutations operating in the euro-Mediterranean region, as well as the rising uncertainty it may bring on, as a unique opportunity to come forward with a Moroccan-European model of cooperation, which will set an example for the rest of the region.
- To reach this objective, Morocco and the European Union are called upon to further reinforce their relations, by giving them a new strategic impulse and by enlarging the scope of their current cooperation. This will allow to take full advantage of all the opportunities available to both parties, in order to act in a spirit of responsibility and solidarity.
- In this regards, our relationships should be build upon our common 'acquis' in the framework of the advanced status, whilst giving them a clear perspective, which must be materialized through the definition of a new strategic prospect.
- This strategic prospect must take the form of a new contractual link, which intends to establish a "privileged partnership" between Morocco and the EU, developed on a common strategic ambition, an interdependent future, and mutual development.

### II. REGIONAL DEVELOPMENTS

#### A. Situation in the Region as a whole

- Being the most valuable and capable friend of the EU in the region, Morocco is currently living in a very tough neighborhood because the arc of instability now encompasses the entire North Africa region and stops at the doorsteps of Morocco.
- Morocco is seriously concerned by instability and violence from both terrorist and criminal activities in its neighborhood, and it is deeply concerned by the future of the region and the risk of deterioration in some of the countries (Tunisia, Egypt, and Libya).
- We consider that the success of the transitional processes of some countries will be difficult to reach in the near term because the current political forces and parties lack both a joint political vision for the future of their countries and a spirit of compromise.
- Moreover, we must underline that the current unrest in these countries has weakened their capacity to be capable partners in the fight against terrorism and security threats.

#### B. Evaluation of the Security threat

- The current instability in the Sahara/ Sahel and in some North African countries is not only a threat for the region but also a threat to strategic interest in the Maghreb, Europe and beyond.



- 
- Terrorist groups are a complex threat with a wide range of action. In fact, the risk of expansion of these threats in the region is high, particularly in countries such as Nigeria, where Boko Haram has proved to be a real danger for the whole stability of the region, as was recently witnessed with the kidnapping of French citizens.
  - The same can be said about the critical situation in the Gulf of Guinea, where there are clear evidences of narcotic networking between Latin America and Africa, and of acts of piracy. These evidences demonstrates that this region is seriously put in danger by transnational criminality, which in the long term can threaten peace and stability of African countries bordering the Atlantic ocean.

### **C. Role of the EU in the Region**

- We acknowledge the importance given by the EU to the region of the Maghreb as stated by the recent EU communication.
- Morocco considers that the Maghreb Union is a political, economic, and strategic necessity.
- We also believe that a reinforcement of EU's relations with the Maghreb is a vital strategic element in order to mutually tackle the challenges that have become predominant in the region, namely security and socio-economic issues. Furthermore, deepening these relationships will help to stabilize Maghreb countries, in particular Tunisia and Libya. Finally, it may serve to set the tone for the future of Union for the Mediterranean.
- Morocco hopes to see an increase in EU engagement in the region, in order to address both regional current trends and to support reform and progress in the countries of the region.
- Morocco calls upon the EU to facilitate the dialogue between Morocco and Algeria in order to re-open borders between the two countries. The prevailing situation hampers the efforts towards the establishment of a coherent and strong Maghreb.

### **III. RECENT DEVELOPMENTS ON THE SAHARA ISSUE**

- The discussions carried out between H.M the King Mohammed VI and the Secretary General of the United Nations, Ban Ki-Moon, created a new dynamic and enabled the clarification of certain issues that concern the mandate of the MINURSO, the respect of the parameters of the political process, the nature of the Personal Envoy's mission, without forgetting the importance of bilateral relations with Algeria.
- During his briefing in the Security Council on November 28, 2012, Christopher Ross shared the Moroccan view on the necessity to go beyond the current status quo, and he supported a new approach based on "Shuttle Diplomacy". This new approach intends to revive the political process in order to reach a political solution in the framework of his mandate, which does not include Human Rights.
- Mr. Ross also underlined that the resolution of the Sahara issue became urgent in a context of growing criminal and terrorist threats in the Sahel region, which risks deteriorating in the absence of a solution to the problem.

- 
- The international community is called upon to preserve and consolidate the efforts of the negotiation process, which must be based on two fundamental parameters: realism and compromise.
  - Morocco reiterates its intention to continue to engage, in good faith, in the negotiation process aimed at finding a final solution to the Sahara issue, within the framework of Morocco's sovereignty and territorial integrity, and on the basis of the autonomy proposal made by Morocco, which the international community described as serious and credible.

#### **IV. ALGERIA**

- Morocco has a strong willingness to cooperate with Algeria and it reiterates its commitment to resolve the issue of the Sahara for the benefit of promoting stability and cooperation in the Maghreb region.
- Resolving the Sahara issue can be taken as an example for the international community, on how to deal with conflict resolution in the Sahara-Sahel region, in general.
- It must be pointed out that Algeria has a statutory obligation, as a host state, to allow a population census in the Tindouf camps.

#### **V. MALI**

- Morocco was the first to raise the red flag on the rise of security and terrorist threats in the region, which became a reality today. Mali suffers the unfortunate consequences of extremism, terrorism and separatism, and criminal networks.
- Morocco underlines the relevance of comprehensive strategies and collective action taken at the regional level. Mali's crisis demonstrates the inefficiency of some partial and selective approaches, which were unable to face a complex reality that threatens the entire region.
- As an advocate of global responses to global threats, and as a supporter of the approach put forth by ECOWAS, Morocco will spare no effort to continue to support Mali. Morocco intends to pursue its multifaceted action, in close cooperation with ECOWAS and the United Nations.
- As stated by H.M the King during his speech at the 42<sup>nd</sup> ECOWAS summit, Morocco publicly supports the French intervention which is a response to the emergency call made by the Malian authorities.
- Morocco is currently undertaking several international efforts in order to help Mali restore its stability, sovereignty, and territorial integrity, as a partner for peace and stability in the region.
- During its presidency of the Security Council, December 2012, Morocco gave high priority to the Malian crisis, hence passing Resolution 2085 of the Security Council which authorized the deployment of the African-led International Support Mission to Mali (AFISMA). In the same spirit, Morocco contributed a total of 5 million dollars to the mission during the Donors Conference in Addis Ababa.

- 
- Having sent emergency humanitarian aid to alleviate the suffering of thousands of displaced people in southern Mali and of Malian refugees in Mauritania, Niger and Burkina Faso, Morocco will continue to closely monitor the serious humanitarian situation prevailing in the country.
  - The problem will require a long term commitment that must be comprehensive in order to handle the root causes of the Malian crisis. Thus, we need to work on feasible solutions that include a mix of military aspects and soft power tools. In this respect, Morocco recognizes EU's support to the Malian population through its humanitarian, development, military training, and diplomatic actions.
  - On the political front, Morocco hopes to see the implementation of a clear road map for transition, which we hope will be inclusive. It is our wish to see the Malians seize the different opportunities offered to them, in order to succeed the vital national reconciliation process, which must be open to all stakeholders across the political spectrum, and in which the parties pledge, unconditionally and without resorting to armed force, to respect the country's territorial integrity. Morocco will also support the work of the "National Dialogue and Reconciliation Commission".
  - In this respect, Morocco is willing to efficiently support Mali by using its voice and position within the Security Council, as well as its experience in peacekeeping matters, and its expertise in training, transitional justice, and organization of elections.
  - Morocco believes it is important to further include the United Nations in the future stages of the resolution of the Malian conflict, especially during the next discussions on turning AFISMA into a peacekeeping operation in Mali
  - Moreover, we consider that it is necessary to include financial and logistical support to ECOWAS's engagement, which represents a crucial actor for resolving the conflict.
  - Despite its logistical and budgetary constraints, ECOWAS was able to quickly mobilize its efforts to help, along with the French troops, liberate Mali and rally the international community's support.
  - Today, as the Malian crisis enters a new and different operational phase, ECOWAS is called upon to pursue its post-conflict endeavors in the areas of mediation, facilitation, protection and stabilization.

## VI. SYRIA

- The tragic crisis in Syria continues to deteriorate more and more. Needless to say, that the region will not be able, in the short term, to continue to manage the impact and pressure of the Syrian crisis. This region remains too fragile and the crisis too complex.
- Syria has become a dramatic scene, which doesn't cease to worsen day after day, a tragedy with no end, and unprecedented violence. The risk for Syria is to become a new 'Somalia', leading to a dismemberment of the country. The result will be worse than the situation, as we know it today.
- The Humanitarian situation in Syria has become of grave concern for Morocco and the international community as a whole. The large numbers of refugees that flee the country

---

are becoming a burden for neighboring countries such as Lebanon and Jordan, which may find themselves submerged in a humanitarian crisis.

- In an effort to ease the humanitarian situation, Morocco was the first country to set up a multi-specialty relief hospital for refugees in the refugee camps of Zaatari, Jordan. H.M the King Mohammed VI was the first head of state to visit on October 17, 2012.
- Morocco is actively committed to put an end to the Syrian crisis. Several efforts have been undertaken, including a strong implication of Morocco in the Security Council and the deployment of a humanitarian aid. In addition, Morocco hosted the Friends of Syria meeting, in Marrakech, that permitted the recognition of the Syrian Coalition as the legitimate representative of Syria.
- Concerning the Syrian regime, it is shaken up and incapable of stabilizing itself. Its legitimacy and credibility are highly put into question. Bashar Al Assad has taken on an arrogant speech and tone, and is unable of recognizing his errors. It is obvious that Bashar Al Assad has no place in Syria's future, and that he has to step down now from power to avoid the Libyan scenario.
- He is in no position to lead the country after the resolution of the conflict. The only future for Syria is a democratic one.
- Morocco favors a quick and peaceful resolution to the Syrian conflict, and hence believes that the way out of the crisis would involve the 'Six Point Geneva Plan for Transition'. This plan would not include the involvement of Bashar Al Asad, who has no role to play in the transitional government, which is to be led by the Opposition Coalition. Nonetheless, the initial solution plan proposed by the Arab League in the early stages of the conflict still remains a viable solution to the resolution of the Syrian tragedy.
- Morocco undoubtedly believes that a united and anonymous decision from within the Security Council will have great impact on the parties of the conflict, and hasten things forward.

---

## **ELEMENTS PRESSE**

---

## ELEMENTS PRESSE

### I. RELATION MAROC - UE

- La visite de M. le Ministre intervient suite au déplacement au Maroc du Président de la Commission Européenne, qui a permis l'annonce de l'adoption du Plan d'action pour la mise en œuvre du Statut avancé Maroc-UE, entré en vigueur le 1er janvier 2013, le lancement des négociations sur l'Accord de Libre Echange Complet et Approfondi et « l'adoption éventuelle » de la Déclaration politique conjointe établissant un partenariat « Migration, Mobilité et Sécurité ».
- Fort de la réussite de ses réformes endogènes majeures, le Maroc demeure engagé en faveur de l'enrichissement permanent et continu de son Partenariat, riche et multidimensionnel, avec l'Union européenne sur la base des valeurs partagées, de l'appropriation commune, du respect mutuel et des intérêts communs.
- Considéré aujourd'hui comme étant le pays le plus avancé dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, le Maroc estime que les profondes mutations politiques et économiques que connaît la région euro- méditerranéenne et les incertitudes qui en découlent, constituent une opportunité unique pour faire émerger un modèle partenariale maroco-européen exemplaire, à même d'agir comme une véritable force motrice et un puissant levier d'émulation pour l'ensemble des pays sud méditerranéens.
- Pour atteindre cet objectif, le Maroc et l'Union européenne sont appelés à renforcer davantage leur relation, en leur donnant une nouvelle impulsion stratégique et en élargissant, de manière progressive, le périmètre d'action de leur coopération actuelle. Ceci permettra, à terme, de déployer au mieux toutes les opportunités de coopération qui s'offrent aux deux parties ainsi que d'agir ensemble de manière responsable et solidaire pour relever les défis communs de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité partagée.
- Il s'agit, dans ce sens, de bâtir sur la densité et la qualité des relations entre le Maroc et l'UE pour amplifier le socle des acquis accumulés dans le cadre du statut avancé, tout en leur donnant une perspective de développement claire, à savoir la définition d'un nouveau cap stratégique ambitieux.
- Le Maroc et l'UE peuvent, d'ores et déjà, se féliciter des étapes franchies dans la mise en œuvre du Statut avancé aussi bien sur le plan politique qu'aux niveaux économique et humain est qui contribuent à l'édification d'une relation bilatérale riche et singulière.
- Ainsi, les deux parties ont renforcé leur dialogue et coopération au niveau politique dans tous les domaines aussi bien dans le cadre des structures de travail bilatérales qu'au sein des enceintes multilatérales, notamment sur les questions onusiennes d'intérêt commun (sécurité, consolidation de la paix, notamment en Afrique, non prolifération,...).
- Les deux parties ont, également, conclu plusieurs Accords et Protocoles dans divers domaines, réalisé des projets qui touchent tous les secteurs, multiplié les structures de dialogue et de coopération sectorielle, échangé de manière régulière les visites des responsables des deux côtés, élargi en permanence le champ de coopération et associé les acteurs non étatiques à la coopération entre le Maroc et l'UE.
- En outre, des discussions bilatérales ont été initiées sur nombre de domaines importants, notamment :

- 
- **Un accord de Libre Echange Complet et Approfondi ;**
  - **Un accord sur la libéralisation du Commerce des services et le droit d'établissement ;**
  - **Un Partenariat pour la Migration, la Mobilité et la Sécurité ;**
  - **Un processus, graduel et progressif, de rapprochement législatif et réglementaire** qui s'inspire de la démarche adoptée par les pays candidats à l'adhésion en matière de transposition de l'acquis communautaire ;
  - **Un renouvellement du Protocole de Pêche** qui tient compte des intérêts des deux parties.
- Enfin, le Partenariat bilatéral s'est enrichi par la finalisation du plan d'action du Statut avancé qui constitue une feuille de route conjointe, pour les cinq prochaines années. L'adoption de ce plan d'action marque une étape importante pour donner une visibilité accrue à la relation bilatérale, tout en améliorant sa performance.
  - L'ensemble de ces acquis plaide pour l'établissement d'un « partenariat privilégié » entre le Maroc et l'UE, à la faveur d'une dynamique renouvelée, ancrée dans une ambition stratégique commune et d'une logique d'interdépendance et de co-développement.
  - Ce partenariat privilégié, annonciateur d'un nouveau cap stratégique, devrait se concrétiser par le lancement d'une nouvelle étape statutaire et contractuelle devant prendre le relais de l'actuel Accord d'Association. [Cadre contractuel dont l'objectif est la création de quatre espaces communs : espace économique commun, espace de valeurs partagées, espace de sécurité commune et espace de connaissance partagée].

## II. ENVIRONNEMENT REGIONAL

- Les deux parties réitèrent la centralité de l'UpM comme espace d'expérimentation d'une relation Nord-Sud renouvelée. Ce cadre régional a toute la légitimité et tout le potentiel pour donner un sens géopolitique à la Méditerranée, dans un contexte où la nouvelle géographie du monde favorise des regroupements géographiques intégrant des zones de développement différenciées.
- Le Maroc, qui a toujours été au rendez-vous pour contribuer à la construction du grand dessein euro-méditerranéen, demeure fermement engagé pour le renforcement de l'UpM sur la base de nouveaux mécanismes et d'une nouvelle vision stratégique qui tient compte des nouvelles réalités et interactions opérantes dans le voisinage sud de l'Europe, telles que la consolidation de l'édifice démocratique des pays du Sud, l'éclosion d'une croissance inclusive, participative et durable, ou encore l'émergence de menaces sécuritaires et séparatistes dévastatrices pour la paix et la sécurité en Méditerranée.
- En outre, le Maroc salue l'initiative de la Commission Européenne relative à sa dernière Communication sur le Maghreb qui traduit l'intérêt qu'accorde l'UE au renforcement de l'intégration maghrébine, espace stratégique essentiel pour l'avenir euro-méditerranéen.
- Ainsi, le développement du Grand Maghreb, de par son rôle à la fois intégrateur et fédérateur, sera source d'une nouvelle dynamique entre les rives de la méditerranée et aura un impact majeur sur la prospérité et la sécurité du bassin euro-méditerranéen.
- Le Royaume du Maroc est disposé à tout mettre en œuvre pour favoriser l'émergence d'un nouvel ordre maghrébin, fort économiquement, solidaire politiquement et capable de faire face aux défis sécuritaires qui l'interpellent à ses frontières.